

Commune de Vendlincourt

Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire Mercredi 20 décembre 2023, 20h00

Lieu : halle polyvalente

L'assemblée, convoquée par tous-ménages ainsi que par le Journal Officiel de la RCJU no 44 du 7 décembre 2023, est ouverte par le Président des assemblées, David Couso, devant 19 personnes.

xxx et xxx sont nommés scrutateurs.

Suite à la lecture de l'ordre du jour, l'assemblée peut se dérouler comme prévu sur les convocations.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Aucune demande de modification du PV de l'AC du 19 juin 2023 n'est parvenue au bureau communal. David Couso demande si quelqu'un dans la salle souhaite une modification du PV. Ce n'est pas le cas. Le Président passe au vote à main levée.

Le PV de l'assemblée communale ordinaire du 19 juin 2023 est accepté à l'unanimité.

2. Discuter et approuver le budget de fonctionnement 2024 ainsi que la quotité d'impôt et les taxes y relatives.

Rapporteur : Anne Sulliger, Maire

Dans les grandes lignes, Anne Sulliger souligne les principales influences sur le budget 2024 ; déficitaire, à hauteur de Fr. 127'250.-.

C'est la première fois que je présente un budget et il est déficitaire. Cependant, le Conseil communal a décidé de ne pas toucher à la réserve budgétaire.

Comme vous le savez, la commune n'a que très peu d'impact sur la plupart des charges. Parmi les principales influences négatives du budget 2024, nous pouvons citer :

- Augmentation du prix du mazout ;
- Augmentation des charges sociales (+10%);
- Augmentation du prix de l'eau par le SEV ;
- Péréquation financière : Fr. 30'000.- de moins que l'année précédente ;

- Cercle scolaire : le Cercle scolaire de la Vendline compte désormais 80 enfants. C'est une bonne nouvelle mais une augmentation du nombre d'élèves demande de nouveaux aménagements, l'achat de matériel et de moyens d'enseignement supplémentaires.

Influence positive sur le budget 2024 :

- Rentrées d'impôts en hausse.

La volonté du Conseil communal est de continuer à entretenir les bâtiments communaux et améliorer la sécurité des piétons dans le village.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

David Couso donne la parole à Annick Filipetto, caissière, pour la présentation du budget 2024 montrant un déficit de Fr. 127'250.- et de l'état des dettes (v. annexes).

Annick Filipetto présente les budgets de la commune depuis 27 ans. Elle commente le budget 2024 et fait notamment ressortir les points suivants :

- Augmentation du taux de travail de la secrétaire communale, Valérie Tantardini, de 36% à 45 % ;
- Achat matériel scolaire (ordinateurs, écrans et accessoires) ; il faut une tablette par élève ;
- Etude sur la sécurité routière ;
- Révision/entretien de l'éclairage public : 30 lampadaires seront révisés en février et encore 30 autres dans le courant de l'année 2024 ;
- Augmentation du prix du m3 par le SEV ;
- Changement des portes des garages de la voirie et du SIS Vendline, bâtiment de la Côte 1 (Schaefferie) ;
- Raccordement conduite du SEV secteur scierie Corbat ;
- Hausse des rentrées fiscales (impôts directs des personnes physiques) ;
- Péréquation financière : nous recevrons Fr. 125'800.- alors que nous avons reçu Fr. 160'000.- en 2023 et Fr. 204'894 en 2022. Entretemps nous avons eu des années avec des comptes communaux bénéficiaires.

La parole est donnée aux citoyens :

Maintien de la ligne CJ

xxx : est-ce à la commune de payer pour cette ligne ? AS : des études sont encore en cours pour pérenniser cette ligne.

xxx : il faudrait retaper sur le clou pour demander le chargement des grumes à Alle car elles sont acheminées par la route à Glovelier pour y être chargées sur le train. Eventuellement faire intervenir un député à ce sujet. AS : les CJ sont au courant de cette problématique.

xxx : c'est un trou sans fond.

AF : Vendlincourt étant sur la ligne Porrentruy-Bonfol, nous participons aux frais.

AS : un vrai projet est en cours et il devrait bientôt aboutir. Petite précision : la commune participe aux frais d'honoraires des ingénieurs qui mènent l'étude pour le maintien de la ligne CJ mais ne paye pas les responsables communaux.

xxx : le groupe LPB pour le maintien de la ligne CJ était sous pression du canton qui voulait la supprimer. Le maintien de cette ligne a été une réussite. Ce ne sont pas moins de 36 millions de francs qui ont été investis pour la mise aux normes de la ligne Porrentruy-Bonfol mais elle ne répond pas aux standards fédéraux en termes d'utilisateurs. Le groupe de travail LPB a cependant été maintenu ; il est épaulé par un chargé de mission dont le but est de mener à bien certains projets.

xxx : où en êtes-vous avec les nouveaux règlements sur les eaux ? PF : ils sont en cours ; à savoir que le bureau ATB fait les différents calculs du prix de l'eau pour toutes les communes du SEV et pour d'autres encore.

AS : nous avons appris l'augmentation de 30 cts du m³ d'eau par le SEV début décembre 2023.

AF : notre règlement communal sur les eaux ne nous permet pas, pour l'heure, d'augmenter le prix de l'eau. AS : la commune prend donc les 30 cts d'augmentation du m³ d'eau du SEV à sa charge.

xxx : en quoi consiste le projet de sécurité routière ? AS : deux zones prioritaires vont être étudiées. Le passage pour piétons de la gare est en discussion depuis 1990 ! Il est très dangereux ; plusieurs accidents ont déjà eu lieu à cet endroit.

La zone devant l'école primaire est très dangereuse également. Nous avons déjà eu une séance avec une personne du service cantonal des infrastructures ainsi qu'un contact avec un ingénieur civil. Un projet va être élaboré et passera en assemblée communale.

Quant au financement de ces aménagements sur route cantonale, certains travaux seront pris en charge par le canton et d'autres par la commune.

xxx : faites attention avec les dos d'ânes pour les camions et les agriculteurs car pour les habitants à côté de la route c'est un enfer. AS : la priorité reste la sécurité.

xxx : je suis d'accord avec cela mais chaque piéton et enfant doit être responsable de lui-même ; on ne peut pas les surprotéger. xxx : il faut quand même dire qu'il y a plus de circulation aujourd'hui qu'il y a 30 ans.

xxx : pourquoi l'élément en bois rempli de pierres vers chez Mocan au carrefour de la gare a-t-il été enlevé ? AS : ce sont les CJ par rapport à leur service de cars qui ont demandé d'enlever ce bac. Ce n'était pas une solution pérenne et qui empêche les accidents. Une étude sera faite pour remettre quelque chose à la place.

xxx : certes cela n'empêche pas les accidents mais on étudie pour tout mais on ne voit pas grand résultat comme pour la voie CJ. xxx : il faut tenir compte d'un éventuel projet à ce carrefour comme la rénovation de l'îlot entre la commune, Kult et les CJ.

Annick Filipetto poursuit avec la présentation de la quotité et taxes qui sont inchangées (v. annexe).

xxx : sur quoi est basée la diminution du montant de la péréquation financière ? AF : cela dépend de la situation financière de toutes les communes du canton. En 2022 nos comptes communaux présentaient un bénéfice donc nous recevons moins de la péréquation financière.

xxx : la commune du Val Terbi touche plus qu'un million et va diminuer les impôts pour faire plus de déficit et recevoir plus. Ce n'est pas correct pour les autres communes. AS : la quotité d'impôt entre aussi dans l'équation du calcul de la péréquation financière. xxx : il y a une commission qui travaille sur les nouvelles règles de la péréquation. A l'époque, Vendlincourt avait demandé à ce que les communes avec une quotité d'impôt en-dessous de 2,1 ne touchent pas de péréquation financière.

*La parole n'étant plus demandée, le Président passe **au vote à main levée** :*

- **Acceptez-vous la quotité et les taxes y relatives inchangées ?**

L'objet susmentionné est accepté à la majorité évidente.

- **Acceptez-vous le budget 2024 présentant un déficit de Fr 127'250.- ?**

L'objet susmentionné est accepté à la majorité évidente (1 avis contraire).

David Couso remercie Annick Filipetto pour sa présentation et son travail.

3. Divers et imprévus

Aucun

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée à 20h50.

Le Président
David Couso

La Secrétaire
Valérie Tantardini